

La présidente de l'ASCEE-50

à

Mmes, Mrs les adhérents de l'ASCEE-50

Saint-Lô, le 13 mars 2023

CONVOCATION

Les assemblées générales extraordinaire et ordinaire de l'ASCEE-50 se dérouleront le **Mardi 28 mars 2023** à partir de 14h00 à la DDTM à Saint-Lô – salle de conférence.

Les personnes souhaitant faire acte de candidature au poste de membre du comité directeur ou de vérificateur aux comptes doivent retourner le coupon ci joint à Gérald EUDES – permanent de l'ASCEE avant le **vendredi 24 mars**.

L'ordre du jour de l'AG sera le suivant :

- Bilan moral de l'année 2022
- Rapport d'activités 2022
- Bilan financier 2022
- Élections du tiers sortant : LEGUEURLIER Catherine (*) + 3 postes vacants
(*) 2 membres sortants en 2020 n'ont pas souhaité se représenter
- Élection des vérificateurs aux comptes
- Orientations et activités 2023
- Projet de budget 2023
- Divers.

Si vous ne pouvez être présents, faites vous représenter à l'aide du pouvoir ci-joint.

La présidente de l'ASCEE-50

signé

Chantal Balny

*Association affiliée à la Fédération Nationale des ASCEE
reconnue d'utilité publique par décret du 20 août 2015*